

Jun 2016 - Volume 3, n° 2

# L'ACCÈS FORESTIER

BULLETIN ÉCONOMIQUE



ENSEMBLE    
on fait avancer le Québec

Québec  



## MOT DU MINISTRE

Au mois d'avril dernier, nous avons publié un numéro spécial de l'*Accès Forestier* portant sur les mesures du budget 2016-2017 concernant le secteur forestier. Ces mesures, totalisant 230 M\$ sur cinq ans, venaient confirmer l'engagement du gouvernement envers le secteur forestier québécois. Elles constituaient également l'aboutissement d'une année de travail acharné au cours de laquelle la Cellule d'intervention forestière, composée de représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ainsi que du ministère des Finances, s'est penchée sur la question de la compétitivité de l'industrie forestière.

Dans le présent numéro, nous revenons sur le sujet de la compétitivité du secteur forestier en nous attardant sur les deux études principales qui ont alimenté les travaux d'analyse de la Cellule d'intervention. Je suis fermement

convaincu que c'est en se basant sur des données économiques solides et complètes que nous pourrons, au cours des prochaines années, progresser ensemble et créer une industrie forestière forte et en santé pouvant offrir des emplois de grande qualité dans les différentes régions du Québec.

J'aimerais en terminant souligner que les travaux préparatoires à la tenue du **Forum Innovation Bois**, qui se tiendra le 31 octobre prochain à Rivière-du-Loup, vont bon train. Les cinq grands chantiers, soit Sciage, Panneaux, Pâtes et papiers, Construction en bois et Bioénergie, sont à pied d'œuvre. Ce rendez-vous unique permettra de réunir les représentants du gouvernement et de l'industrie forestière ainsi que ses principaux partenaires directement concernés par la transformation et la modernisation de l'industrie des produits forestiers de même que par l'innovation dans ce secteur. Il s'agit d'un moment privilégié pour partager une vision d'avenir pour cette industrie et surtout pour rechercher des solutions tangibles afin d'assurer sa pérennité.

**Laurent Lessard**

Ministre des Forêts,  
de la Faune et des Parcs

Innovier pour  
réinventer  
notre industrie

31 octobre 2016  
Rivière-du-Loup

**FORUM**  
INNOVATION **BOIS**



**Tableau 1 : Prix des produits**

	2013	2014	2015	Var. annuelle		Haut	2015	
				2014	2015		Bas	Moy.
<b>BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX</b>								
Composé SEP Pribec (Montréal et Columbus sec) (\$ CA / Mmpm)	412	443	427	8%	-4 %	439	407	421
Prix composé Random Lengths bois de charpente (\$ US / Mmpm)	384	383	330	0%	-14 %	350	305	326
<b>BOIS D'ŒUVRE FEUILLUS VERT (\$ CA / Mmpm)</b>								
Prix composé bouleaux	619	689	669	11%	-3 %	727	718	725
Prix composé érable à sucre régulier	509	565	520	11%	-8 %	509	498	501
Prix composé érable à sucre aubier	773	1 026	873	33%	-15 %	932	896	921
<b>PAPIER (\$ US / t)</b>								
Surcalandré B, 33 lb	815	783	768	-4%	-2 %	735	735	735
Couché N° 5, 40 lb	871	799	807	-8%	1 %	770	770	770
Journal, 30 lb	608	604	538	-1%	-11 %	545	525	540
<b>PÂTE (\$ US / t)</b>								
Kraft de résineux	941	1 025	972	9%	-5 %	960	940	948
Kraft de feuillus	844	856	869	1%	2 %	880	853	868
Désencrée	756	795	796	5%	0 %	775	770	771
<b>PANNEAUX (\$ US / Mpi<sup>2</sup>)</b>								
Lamelles orientées (OSB), base 7/16", Est du Canada	284	187	184	-34%	-2 %	225	203	216
Densité moyenne (MDF), base 3/4", des États-Unis Est	598	605	599	1%	-1 %	585	580	582
<b>TAUX DE CHANGE</b>								
USD par CAD	0,97	0,91	0,78	-7%	-14 %	0,79	0,69	0,74

Sources : Pribec, Random Lengths, RISI.

## LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE QUÉBÉCOISE

Deux études publiées au cours de la dernière année permettent d'obtenir un éclairage sur les coûts de l'industrie forestière québécoise et sur sa situation par rapport à celle de l'Ontario.

### Enquête sur les coûts d'exploitation et les revenus de l'industrie

Tous les cinq ans, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) lance une étude à grande échelle pour répertorier les coûts d'exploitation de l'industrie forestière. Comme ces enquêtes couvrent une très forte proportion des volumes récoltés en forêt publique (plus de 80 % au cours des deux dernières enquêtes) et qu'il y a une vérification comptable des réponses fournies par les entreprises, cela fait en sorte qu'il s'agit de la source d'information la plus complète et la plus fiable qui soit pour analyser les coûts de l'industrie.

Une comparaison entre les résultats des deux dernières enquêtes (portant sur les années 2009 et 2014) permet d'apprécier l'évolution des coûts de l'industrie québécoise au cours des cinq dernières années. Mentionnons que cette période coïncide avec la mise en place du nouveau régime forestier le 1<sup>er</sup> avril 2013.

**Tableau 2 : Évolution des coûts d'approvisionnement de 2008 à 2014**

Poste de coût	2008 (\$/m <sup>3</sup> )	2014 (\$/m <sup>3</sup> )	Variation (\$)
Coût de récolte	22,79	22,56	
Coût de chemins	9,20	7,93	
Coût transport	16,02	16,15	
Coût de camps	1,64	1,04	
Autres frais (administration, planification, certification...)	6,68	4,36	
<b>Total des coûts d'exploitation</b>	<b>56,33</b>	<b>52,04</b>	<b>(4,29) \$</b>
Redevance annuelle	-	1,50	
VMBSF	9,65	11,86	
SOPFIM, SOPFEU	1,33	1,34	
<b>Total des transferts à l'État</b>	<b>10,98</b>	<b>14,70</b>	<b>4,03 \$</b>

Sources : Enquêtes quinquennales sur les coûts de l'industrie forestière 2008 et 2014

Selon les résultats présentés au tableau 2, les coûts d'exploitation auraient baissé de 4,29 \$/m<sup>3</sup> au Québec entre 2009 et 2014 alors que les droits payables à l'État (incluant la redevance annuelle) ont augmenté de 4,03 \$/m<sup>3</sup>. Dans l'ensemble, une certaine stabilité des coûts d'approvisionnement a été observée. Il convient de rappeler qu'au cours de la même période, la valeur des produits finis a augmenté de plus de 30 \$/m<sup>3</sup>. On ne peut donc conclure qu'il y a eu une augmentation des coûts liés à la mise en place d'un nouveau régime forestier le 1<sup>er</sup> avril 2013. L'introduction de la redevance annuelle est le seul coût directement associé à ce nouveau régime, mais la reprise des activités de planification forestière par le MFFP a permis une réduction importante des coûts de l'industrie.

### Acquisition de données d'inventaire forestier améliorées par la technologie LiDAR

Dans son plan économique 2016-2017, le Gouvernement du Québec a annoncé le financement de l'acquisition de données LiDAR (Light Detection and Range) sur 300 000 km<sup>2</sup> d'ici à 2021. Ces acquisitions permettront de compléter la couverture du territoire québécois sous aménagement.

La disponibilité de produits dérivés du LiDAR aura un effet important sur la compétitivité de l'industrie forestière du Québec au cours des prochaines années. Cette technologie permet notamment d'obtenir de l'information précise sur la topographie du terrain ainsi que la hauteur du couvert forestier, les volumes disponibles et la structure des peuplements. Ces renseignements permettent par la suite d'améliorer la planification forestière et, donc, de réduire les coûts d'approvisionnement pour les entreprises. Plusieurs autres ministères et organismes pourront également bénéficier de retombées positives dans leurs activités courantes.

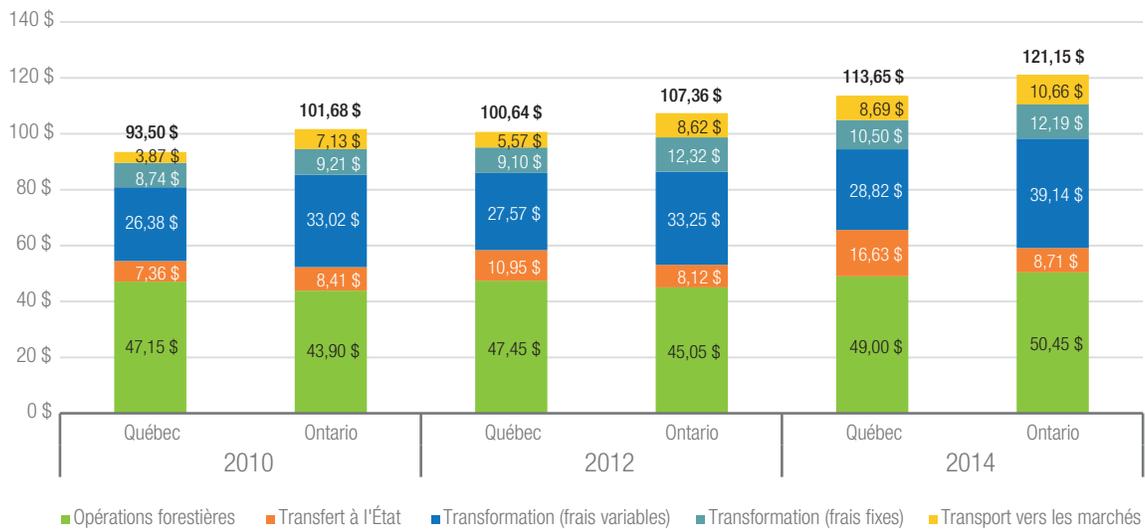
Un colloque réunissant des représentants de l'industrie forestière, du gouvernement et du milieu universitaire s'est tenu sur le sujet de la technologie LiDAR à l'Université Laval les 4 et 5 mai derniers. Pour obtenir plus d'information sur les avantages de cette technologie, il est possible de consulter le site Web [atelierlidar.ffgg.ulaval.ca/](http://atelierlidar.ffgg.ulaval.ca/).

## Étude comparative Québec-Ontario sur la rentabilité des scieries

Cette étude avait pour but de comparer les coûts d'exploitation relativement aux bois résineux du groupe SEPM (sapins, épinettes, pin gris et mélèzes) entre le Québec et l'Ontario ainsi que d'alimenter la discussion quant aux pistes d'amélioration applicables au contexte québécois. Elle a été conduite auprès de trois entreprises forestières ayant des établissements de sciage dans les deux provinces pour les années 2010, 2012 et 2014.

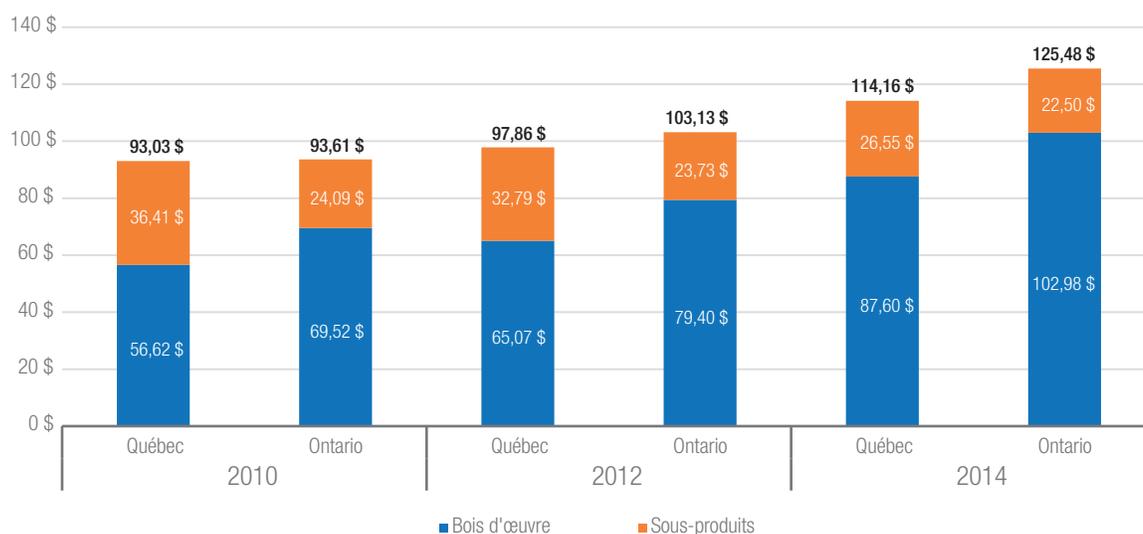
Les résultats de cette étude démontrent que, pour les années 2010, 2012 et 2014, les usines québécoises ont été plus efficaces quant aux coûts d'exploitation que les usines ontariennes. En effet, sur les trois années analysées, les coûts d'exploitation au Québec ont été, en moyenne, inférieurs de 7,47 \$ par mètre cube à ceux enregistrés en Ontario.

**Graphique 1 : Évolution des coûts d'exploitation au Québec et en Ontario de 2010 à 2014 (\$/m<sup>3</sup>)**



Les résultats de l'étude comparative indiquent que les revenus des usines québécoises pour l'année 2014 ont été inférieurs de 11,32 \$ à ceux des usines ontariennes. Cet écart s'explique notamment par un panier de produits d'une plus grande valeur en Ontario (bois de plus fortes dimensions), de même que par des destinations de marché différentes. Ainsi, malgré une efficacité accrue en matière de coûts d'exploitation, une valeur plus faible du panier de produits nuit à la rentabilité des scieries québécoises.

L'étude a permis de distinguer certaines modalités d'exploitation en Ontario qui ont mené aux annonces budgétaires concernant le programme de chemins multiressources ainsi qu'à la mesure visant à améliorer la qualité du bois récolté.

Graphique 2 : Évolution des revenus au Québec et en Ontario de 2010 à 2014 (\$/m<sup>3</sup>)

### La main-d'œuvre, un élément essentiel à l'innovation

Au cours de la dernière année, nous avons pris soin d'analyser la compétitivité de l'industrie forestière et de proposer des mesures structurantes afin d'assurer sa pérennité dans les années à venir. Ces mesures ouvrent en même temps la voie au Forum Innovation Bois, qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 31 octobre prochain. Cette rencontre sera une occasion unique de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'industrie des produits forestiers du Québec en vue d'élaborer une vision d'avenir partagée et de trouver des solutions pour assurer la pérennité de cette industrie au Québec. Le Forum vise également à trouver des moyens susceptibles de favoriser la transformation et la modernisation de l'industrie, et ce, en accordant une place accrue à l'innovation. Pour ce faire, cinq grands chantiers porteurs pour l'avenir de l'industrie des produits du bois ont été mis en place, soit le sciage, les panneaux, la construction bois, les pâtes, papiers et bioproduits ainsi que la bioénergie. Pour chacun de ces chantiers, l'aspect des ressources humaines sera analysé, étant donné qu'il s'agit d'un facteur essentiel à l'innovation. Les enjeux établis à cet égard sont la compétence, la rétention et l'attraction de la main-d'œuvre, lesquels permettront également de favoriser la compétitivité de l'industrie forestière.

## LES BONNES NOUVELLES RÉGIONALES

- **Scierie Lapointe et Roy Itée**

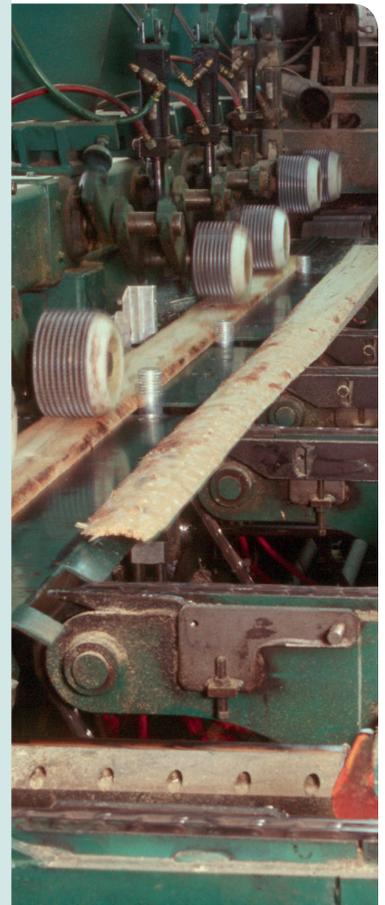
La scierie de la société Scierie Lapointe et Roy Itée, située à Courcelles dans la région de l'Estrie, a repris ses activités de sciage depuis quelques semaines. Fondée en 1980 par M. Léopold Lapointe, l'entreprise a dû investir des sommes importantes à la suite d'un incendie survenu le 4 juillet 2014 causant une perte quasi totale des installations. La consommation de bois ronds de l'ancienne scierie était d'environ 50 000 mètres cubes de sapin et d'épinettes, principalement en provenance des forêts privées de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches. L'achat des nouveaux équipements permettra à l'entreprise de produire du bois d'œuvre résineux de 8, 9 et 10 pieds de longueur et de doubler la consommation de bois ronds de la scierie. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les producteurs de bois de la forêt privée. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs accompagne l'entreprise dans le rodage de l'usine afin que la relance de la scierie soit un succès.

- **Scierie de Saint-Michel-des-Saints**

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a récemment accordé à un groupe d'investisseurs locaux une garantie d'approvisionnement totalisant 123 450 mètres cubes de bois résineux, pour l'usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints, dans la région de Lanaudière. Cette garantie d'approvisionnement permettra aux investisseurs de compléter l'acquisition de l'usine, qui avait cessé ses activités en 2014. Des travaux de modernisation des équipements sont ensuite prévus en vue de la reprise des activités de la scierie à l'automne 2016. Une cinquantaine de travailleurs retrouveront ainsi leur emploi, sans compter la centaine d'emplois indirects associés aux différentes activités de l'usine. La relance de la scierie est de première importance pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et pour la région de Lanaudière. De plus, l'attribution de la garantie d'approvisionnement permet de soutenir les efforts des investisseurs dans la réalisation de leur projet et démontre une fois de plus l'importance capitale des forêts dans le développement économique du Québec et des régions.

- **Scierie Petit-Saguenay inc.**

L'usine de sciage située à Petit-Saguenay dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a repris ses activités en avril 2016. La société Scierie Petit-Saguenay inc. procède actuellement au redémarrage de l'usine qui devrait employer près de 15 personnes. L'usine de Petit-Saguenay, spécialisée dans la transformation des peupliers, s'approvisionne dans les forêts privées et publiques de la région de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À cet effet, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a consenti, à l'usine située à Petit-Saguenay, une garantie d'approvisionnement totalisant 46 150 mètres cubes de peupliers en provenance de ces deux mêmes régions. Une partie de la production servira à approvisionner l'usine de fabrication de palettes de manutention en bois de la société Fabrication P.F.L. inc. située à Lévis. Mentionnons que Fabrication P.F.L. inc. partage l'actionnariat de l'usine avec la société Scierie Dion & Fils inc.



L'Accès forestier est un bulletin trimestriel qui traite des grandes questions économiques liées au secteur forestier.

Ce bulletin a été préparé conjointement par le Bureau de mise en marché des bois et la Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au :

**Bureau de mise en marché des bois**

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-204, Québec (Québec) G1H 6R1

418 627-8640

[service.clientele@bmmmb.gouv.qc.ca](mailto:service.clientele@bmmmb.gouv.qc.ca)



Forêts, Faune  
et Parcs

Québec

